

Témoignages partagés sur le site de l'ODENORE (Observatoire des non-recours aux droits et services)

« LES EFFETS DE LA CRISE DU COVID 19 SUR L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES »

Ce témoignage a été transmis à l'Odenore en réponse à l'appel à témoignages qui cherche à rendre visible les effets pour l'accès aux droits et aux services de la crise du COVID19, du point de vue des intervenants (professionnels ou bénévoles) des politiques sociales et de santé.

Le descriptif de cet appel est disponible sur le site de l'Observatoire : <https://odenore.msh-alpes.fr/>

Comme tous les autres témoignages déposés, il engage la responsabilité de leur(s) seul(s) auteur(s).

Témoignage reçu en juin 2020

Type d'acteur ayant témoigné : associatif

1- Brève description du type de structure ou d'organisme dans lequel vous exercez, ainsi que de ses missions

Collectif Solidarité roms Lille métropole.

2- Les effets constatés ou craints de la crise sur l'accès aux droits, aux services, aux soins, pour les personnes que vous rencontrez

Il ressort des différents témoignages de bénévoles du collectif (voir ci-après) que la coordination entre familles, enseignants, bénévoles ont permis aux élèves d'écoles/collèges/lycées de garder le lien avec leurs enseignants. C'est un aspect positif de cette crise que ces liens se soient consolidés.

Les directeurs et enseignants étaient pour la plupart très impliqués, n'hésitant pas à appeler au téléphone chaque élève pour garder le lien, nous sollicitant pour relayer les envois mails des travaux scolaires, faire les photocopies papiers...

Le travail scolaire était proposé aux enfants via des sites éducatifs en ligne. Le problème est que les familles ne possèdent que rarement un ordinateur à la maison (l'information en ligne passe par les téléphones portables). Cela compliquait le suivi du travail, voire rendait impossible la restitution des travaux demandés.

Des élèves en logement, pas trop éloignés de leur établissement, ont pu se rendre à pied chercher et rendre le travail scolaire. Mais seuls les élèves ayant une certaine autonomie ou aider par des bénévoles, ont su en tirer vraiment profit.

Dès le début des réouvertures des classes, les familles en logement ou squat, rassurés par les enseignants et bénévoles, ont accepté pour la plupart de remettre leurs enfants à l'école (Les parents en emploi d'insertion étaient repartis au travail eux aussi).

Par contre sur les bidonvilles, où peu ou pas de bénévoles se sont rendus, les enfants ne sont pas, à notre connaissance, repartis à l'école. Même après le 22 juin, certains parents ont refusé, malgré l'obligation scolaire, de renvoyer leurs enfants à l'école, nous disant leur peur de l'épidémie. On revoyait des enfants mendier.

Des actions ont peut-être été entreprises par la Direction Tsiganes et Voyageurs pour la scolarité pendant le confinement pour maintenir le lien entre les établissements scolaires et les élèves sur les bidonvilles et squats, mais le collectif n'en a pas eu connaissance et n'a pas été sollicité.

Certains CCAS ou associations hébergeurs, avec qui des contacts réguliers existaient avant la crise sanitaire nous ont contactés (ou nous les avons contactés) quand les établissements scolaires n'arrivaient pas à joindre les élèves, et au moment des réouvertures d'établissements quand les élèves ne s'étaient pas manifestés.

Des actions concertées ont pu se mettre en place pour assurer aux élèves le suivi des devoirs.

Prêt de tablettes numériques début juin

Début juin, quelques enfants de primaire et collège ont reçu en prêt du département, une tablette numérique à emporter chez eux, même durant l'été (abonnement 4G prépayé).

Pour les 2 élèves de primaire que je connais en logement, qui sont dans une école en REP+, l'enseignant d'upe2a les a formés à l'utilisation de la tablette numérique sur plusieurs séances à l'école. Il a installé des liens avec les plateformes éducatives et des exercices qu'il a lui-même conçus pour le niveau de ses élèves. Il serait intéressant d'évaluer ce dispositif à la rentrée scolaire.

Une initiative intéressante utilisant le numérique par l'association « agir pour l'école » contact@agirpourlecole.org avec la fédération du nord pas de calais des centres sociaux. Les centres sociaux proposent pour les enfants entrant en CP, un stage d'été de 3 semaines pour travailler avec une tablette numérique « les sons et les mots ». La tablette sera prêtée gratuitement tout l'été avec des exercices à réaliser chaque jour.

Les inscriptions scolaires et dossiers d'orientation rentrée sept 2020.

Les inscriptions closes en principe pour le 21 juin pour les collégiens, ont été repoussées au 10 juillet, laissant un peu de temps aux familles et aux bénévoles pour l'envoi des dossiers. Le travailleur social de la DTV, missionné pour la scolarité, que j'ai contacté mi-juin pour une famille en bidonville allait se rendre sur le terrain pour accompagner la famille dans ses démarches d'inscription et d'orientation.

Des difficultés d'inscription et orientation en lycée professionnel : demande de redoublement d'une l'élève sur le motif qu'elle n'avait pas participé aux cours en ligne ni répondu aux sollicitations du LP sur son téléphone portable.

Témoignage d'un bénévole

Suivi de 2 familles en squat. 2 enfants en collège ; 2 filles en Lycée professionnel en 1ère année CAP

Pour les 2 jeunes en collège, chaque professeur principal de leurs classes respectives m'ont contacté par téléphone, fin mars début avril faute de réussir à contacter les enfants et leurs familles directement, pour savoir quelles étaient les conditions de vie des enfants, s'ils avaient un ordi, s'il était possible de leur faire parvenir du travail scolaire. Faute d'ordi à dispo de ces enfants, les 2 professeurs principaux m'ont demandé d'imprimer des documents adressés aux élèves de leurs classes respectives par le biais d'ENT. N'ayant pas d'imprimante chez moi, je n'ai pu imprimer le travail scolaire qu'en fin de confinement quand mon épouse est retournée sur son lieu de travail. Ces enseignants m'ont aussi donné les codes d'accès pour les comptes individuels ENT de ces enfants. Les cours de l'un des enfants étaient adaptés à son niveau scolaire, ceux d'un autre ne l'étaient qu'en français. Le professeur principal m'a demandé aussi d'être son relais pour les vœux d'orientation pour le Lycée.

Pour une fille scolarisée au Lycée, les choses se sont mal passées. La professeure principale n'a contacté une bénévole de l'association William Penn que début juin la veille de la clôture de l'inscription des vœux d'orientation en demandant un redoublement car elle n'avait pas participé aux cours en ligne ni répondu aux sollicitations du LP sur son téléphone portable. Pour ma part, j'avais multiplié les démarches par mails et téléphone au LP sans obtenir de réponses, pour m'inquiéter de l'orientation de cette jeune (volonté pour elle d'arrêter un CAP couture pour commencer un CAP entretien des locaux). Finalement, une bénévole de l'asso a pu prendre rendez-vous avec la professeure principale et ses vœux de réorientation ont pu être enregistrés. Mais cette élève n'a fait en guise de travail scolaire que ce qui avait été adressé à son frère et ses cousins, que je photocopiais en plusieurs exemplaires pour les uns et les autres.

Pour une autre élève, du travail scolaire est arrivé régulièrement sur la messagerie d'un de ses oncles parlant français, qui me faisait suivre ses mails pour que je les imprime. Le LP hôtelier international (pour un CAP fleuriste) a fait parvenir par courrier à cette élève (domiciliation administrative) son dossier de réinscription au LP. J'ai rempli ce dossier pour elle.

Pour elle, son père a reçu une notification du service académique des bourses qui lui refuse d'accorder une bourse scolaire pour 2020/2021 car nous n'avons pu joindre en juin l'ASDIR (avis de déclaration de revenus et en l'occurrence de non-imposition qu'un citoyen idéal, pour les impôts et pour le service des bourses de l'Education nationale, peut télécharger sur son compte personnel [impots.gouv](https://impots.gouv.fr)) au dossier de demande de bourse. Le problème est que son père remplissait pour la 1ère fois une déclaration d'impôt et, qu'il fallait donc passer par la voie postale et papier faute pour adresser celle-ci d'avoir un numéro fiscal, et qu'en plus les services des impôts étaient fermés du fait de la crise sanitaire ce qui empêchait de pouvoir aller chercher en mains propres le document nécessaire...J'avais expliqué cela par courrier lors de la demande de bourse de cette élève et demandé de la patience jusqu'à ce que cette famille reçoive un

récépissé de déclaration d'impôts ou l'ASDIR pour fin juillet-début août. Le service des bourses était visiblement pressé de refuser cette demande... Bref, le calendrier et les contraintes de déclarations d'impôts d'une part, et de demande de bourses scolaires d'autre part, ne correspondant pas, beaucoup d'enfants des bidonvilles en LP et collèges de l'académie risquent d'être privés de bourse cette année. (Ailleurs, j'ai 3 autres enfants pour qui le dossier de demande de bourse est en attente de l'ASDIR faute de numéro fiscal pour leurs parents permettant de créer leur compte personnel sur impôts.gouv.... et faute de réponse du centre des impôts à qui j'ai demandé dès juin par écrit ce numéro fiscal et à nouveau en juillet par mail cette fois)

Témoignage d'une bénévole

Les enfants roms que j'accompagne et qui sont en bidonville, n'ont rien fait scolairement durant cette période de confinement et ne sont pas retournés à l'école ni en primaire, ni en collège.

Pour les enfants partis récemment en logement. Je n'ai plus de nouvelles mais un bénévole a vu les enfants mendier.

Témoignage d'un bénévole

Mon expérience auprès de 3 enfants (frère & sœur en écoles élémentaires différentes + une collégienne en SEGPA) a consisté à recevoir les travaux des profs par internet, à les imprimer et à les envoyer par la poste aux intéressés. Cela faisait donc des décalages de 2 à 4 jours.

Le retour (jamais eu par la collégienne dont la famille est partie durant le confinement en Roumanie) se faisait par MMS : les enfants photographiaient leurs feuilles de devoirs une à une. J'enregistrais ce que je recevais sur mon tél et je rangeais sur mon ordi pour renvoi des fichiers vers les professeurs. Lesquels ont appelé plusieurs fois ces enfants pour les encourager et les féliciter. Ils communiquaient par téléphone fixe d'établissement, ce qui a toujours nécessité le retour des travaux par mon portable, que de détours!

Ces 2 élèves ont reçu une aide téléphonique d'une enseignante retraitée particulièrement dévouée à qui j'envoyais le même travail par internet, aide quasi quotidienne. En dépit d'une grande régularité des envois et des encouragements, les enfants n'ont pas travaillé au maximum, loin de là : déjà en difficulté à l'école, cela ne s'est pas arrangé. Et puis vivant à 7 (5 enfants dans un appart' à 2 chambres dans une tour, dur dur...).

Le positif est que le lien avec l'école a été maintenu. Et chapeau les instits! J'y passais une demi-journée/jour à peu près parce que c'était vraiment une question d'organisation rigoureuse.

Le prêt de tablettes numériques aurait été une bonne solution pour tout le monde.

Témoignage d'une bénévole

J'accompagne occasionnellement (à la demande, surtout) une famille rom habitant en logement social avec 5 enfants dont 4 en âge scolaire 4°, CM2, CE1, maternelle.

Au tout début du confinement, je me suis rapprochée des enseignants pour leur signifier que je voulais bien faire l'intermédiaire entre eux et les enfants/familles. Le collège et l'école primaire ont ainsi pu me faire parvenir les travaux des enfants par mail. Pendant les trois premières semaines du confinement, j'ai reçu chacun des trois enfants chez moi à tour de rôle pour leur remettre les travaux et travailler avec eux deux à trois heures. Mais ensuite la mère de famille a pris peur et n'a plus voulu qu'ils se déplacent (sans me proposer de les rejoindre).

Au total je suis donc très peu intervenue, les instits ont bien joué le jeu, avec des messages d'encouragement pour l'un d'entre eux qui se souciait davantage du plus jeune des enfants scolarisés (en CE1) dans une phase de progrès. L'instit de la fillette en CM2 était moins encourageante, sans doute avait-elle un peu baissé les bras devant cette enfant qui va rentrer en 6^e SEGPA cet automne. Quant au collège, les réactions des enseignants étaient variables, parfois je les ai interrogés et ça se passait bien (notamment la prof principale). Mais dans l'ensemble cet élève décrocheur de 4^e avait besoin de beaucoup plus de personnalisation de la relation pédagogique qu'il n'en a reçu de l'école ou de moi-même.

Incident troublant : après le déconfinement le collège m'a avertie qu'il y avait une tablette offerte par le département à disposition de cet élève s'il venait la chercher. Comme j'ai précisé qu'actuellement il était en déplacement, non joignable, la personne du collège m'a dit qu'elle remettrait la tablette à un autre élève méritant. J'ai demandé au CCAS d'intervenir pour que la tablette soit réservée à G. mais je n'ai pas eu de nouvelle depuis lors, du collège ni de la famille.

A la fin du déconfinement, la mère de famille avait donné son accord pour la reprise de l'école des trois enfants qui étaient aussi inscrits à la cantine, mais elle a ensuite très rapidement décidé de retourner en Roumanie. Depuis son départ, elle ne répond plus au téléphone.

Témoignage d'un bénévole

Je suis depuis plusieurs années une famille qui est en logement HLM. J'ai donné des cours de Français aux parents, particulièrement à la mère qui se débrouille maintenant. La famille a vécu sur le camp du Hellu, puis a bénéficié d'un logement (appartement) en insertion. Elle était suivie par France-Horizons. Elle est depuis quelques mois en logement HLM « normal » et n'est plus suivie qu'épisodiquement par France-Horizons. Elle bénéficie aussi du soutien du C.C.A.S.

Le père est actuellement au chômage après un emploi en insertion. La mère, très volontaire, a eu un emploi en insertion. Elle travaille maintenant à temps partiel mais en C.D.I. pour la société de nettoyage dans plusieurs entreprises. Elle a pu continuer à travailler durant toute la période de confinement.

La famille compte 2 enfants : un, en 6^e SEGPA, et une scolarisée en C.M1 près de chez elle.

Durant toute la période de confinement et de fermeture des établissements scolaires, du travail était proposé aux enfants via des sites éducatifs en ligne. Le problème est que la famille ne possède pas d'ordinateur à la maison (l'information en ligne passe par les téléphones portables). Cela compliquait le suivi du travail, voire rendait impossible la restitution de travaux demandés.

Sur la demande des parents, soucieux que leurs enfants ne soient pas déscolarisés, je me suis mis en relation avec un travailleur social à France-Horizons, et nous avons pris contact avec le responsable des 6^{èmes} SEGPA du collège et le professeur principal de la classe de l'élève. Toutes les indications de travail nous ont été transférées et le travailleur social se chargeait de photocopier en version papier et de transmettre le travail du collège. J'ai pris le relais quand il était en période de congés. Pour ce qui concerne

l'école, la directrice a accepté de photocopier en version papier le travail de la jeune et sa mère allait le chercher lors de permanences puis le reporter la semaine suivante. Par la suite, ce transit n'a pu être possible. J'ai donc reçu le travail à faire en version numérique et je me suis chargé d'imprimer et de transmettre en version papier le travail à la famille. J'ai toujours proposé une aide téléphonique si des questions de compréhension se posaient mais cela n'a été utile que 2 fois. J'ai eu (et je continue d'avoir) des contacts par téléphone ou par mail avec la directrice de l'école et/ou l'enseignante de l'élève concernant les formalités administratives.

Au moment de la réouverture partielle des établissements scolaires, avec l'appui des enseignants, j'ai discuté avec les parents qui avaient peur pour la reprise de leurs enfants. Je les ai convaincus de l'utilité d'un suivi « en présentiel » par l'enseignant au regard des difficultés rencontrées. Les parents ont accepté. L'élève a fait partie des enfants prioritaires pour retourner au collège au sein d'un petit groupe. Sa sœur est retournée à l'école 2 jours par semaine (jeudi-vendredi et elle a poursuivi le travail à la maison selon la procédure établie le lundi et le mardi. En ce qui concerne la cantine, lui emportait un repas pique-nique ou rentrait. Elle, dont l'école est toute proche, rentrait le midi à l'appartement.

En conclusion, il y a eu un suivi possible grâce à une bonne coordination et des échanges fructueux entre les directions ou responsables de niveau, les enseignants, le travailleur social et moi, en « interface » avec la famille.

Le travailleur social m'avait proposé de faire le même suivi avec une autre famille qu'il accompagne, qui est dans les mêmes difficultés et que je connais un peu (mais beaucoup moins !). Malheureusement, la famille n'a jamais donné suite aux premiers appels que nous avons lancés.

Un dernier détail : la directrice de l'école de la fille a reçu en prêt des tablettes numériques pour quelques enfants pour un éventuel accompagnement de travail durant les vacances. Elle a pu bénéficier d'une de ces tablettes et la restituera en septembre. Des propositions de travail (sous forme plus ou moins ludique) lui seront faites.

Témoignage d'une bénévole

Les 2 familles roms que j'accompagne et qui habitent en logement, ont la chance d'être dans des établissements scolaires REP +. Les enseignants avaient mes coordonnées. Les 4 enfants en CP et CE1 étaient déjà en effectif réduit de 12 élèves, les 4 enfants en primaire et un enfant en maternelle GS ont pu reprendre rapidement l'école à temps plein dès la réouverture des établissements. Ils étaient 4 ou 8 par classe donc avec un très bon suivi. 2 des enfants en primaire ont pu même bénéficier d'heures d'UPE2A qu'ils n'avaient pas auparavant.

Les pères de famille ont un emploi d'insertion. Tout d'abord confinés en chômage technique, ils ont vers mi-mai repris le travail, ce qui correspondait à la reprise de l'école des enfants.

Reprendre les enfants le midi puisqu'il n'y avait pas de cantine, n'était pas un problème car les familles habitent à proximité de l'école.

Le rôle des directeurs d'établissements secondés par les enseignants, a été déterminant et remarquable. Certains d'entre eux ont pris rendez-vous avec les parents pour leur expliquer de visu, le dispositif et les rassurer. Par mail ou téléphone, ils ont appelé souvent les parents pour savoir s'ils comptaient remettre

leurs enfants à l'école, leur disant quand ils pouvaient venir à l'école chercher le travail, m'alarmant quand la famille ne venait pas.

Pendant le confinement avant réouverture des classes :

- La famille sans ordinateur venait une fois par semaine à l'école primaire recevoir les exercices scolaires. C'était impossible pour la mère de famille d'aider, les enfants faisaient ce qu'ils pouvaient très difficilement. Une bénévole venait chez eux une fois par semaine pour les aider.

- L'autre famille en logement avait un ordinateur. C'est l'ainé de 17 ans en lycée pro qui a fait l'intermédiaire avec les établissements, recevait les devoirs et faisait le suivi scolaire de ses 2 petites sœurs en CE1 et CE2. Le frère de 13 ans collégien en 6ème général a décroché assez rapidement. Le lycéen a continué aussi ses devoirs envoyés par internet, il a réussi avec félicitations du jury son CAP 2ème année qui a pris en compte les résultats scolaires de l'année (pas les travaux pendant le confinement).

- Pour une troisième famille en logement, le fils de 15 ans en collège, sans ordinateur, arrivait à suivre journalièrement sa scolarité de 4ème en se servant de son téléphone. Courageux !

- Concernant la famille en bidonville où je ne suis pas allée, terrain loin de l'école, les parents ne travaillent pas, la scolarité s'est arrêtée. Elle manquait déjà d'assiduité avant la crise sanitaire. Même depuis la reprise obligatoire des écoles et collèges, Le père de famille a refusé de remettre ses enfants à l'école par crainte du covid.